



2 FÉVRIER 2012

Les agents de la DGFIP au rendez-vous : près d'un agent sur trois en grève !

Depuis plusieurs semaines, partout dans le pays, les agents de la DGFIP à l'appel des organisations syndicales ont exprimé sous diverses formes (rassemblement, boycott, motion pétition) leur colère et leur rejet des politiques menées à la DGFIP. **Le 2 février, ils ont, avec près d'un agent sur trois en grève dans tous les services, rappelé fortement leur opposition aux suppressions massives d'emploi, à des conditions d'exercice des missions toujours plus difficiles, à des conditions de vie au travail toujours plus dégradées, à une reconnaissance des qualifications insuffisantes, à des rémunérations à la baisse.** Ils ont aussi porté des exigences, des revendications, que les organisations syndicales à travers la plateforme unitaire ont relayées lors de l'audience avec le directeur général ce même jour.

Une chose est sûre, la direction générale a été obligée de convenir que le nombre de grévistes a été conséquent. Mais pour autant, elle est restée de marbre face à la demande d'ouverture de négociations sur l'emploi, les missions, les conditions de vie au travail ou encore les rémunérations.

Sur le fond, le directeur général, et le représentant de la ministre, ont annoncé la couleur, rien ne doit changer, tout doit continuer dans la même voie. Sur l'emploi, la réponse à la demande d'ouverture de négociations est claire: il n'en y aura aucune. C'est aujourd'hui un discours sans nuance qui est tenu : les suppressions d'emplois n'affectent pas la qualité des missions, et peuvent donc continuer sur leur rythme actuel...

Rien de tangible non plus sur la dégradation des conditions de travail, que le Directeur général nomme non sans provocation « de tensions dans le travail ». Quant aux rémunérations, c'est bien à un non catégorique qui a été apporté...report vers la Fonction publique oblige !

Sa seule proposition se réduit à l'ouverture de discussions autour du calendrier 2012, sur la réforme CDI/CDIF, la question de la fiscalité patrimoniale et le service rendu aux collectivités locales.

Que la Direction Générale, le veuille ou pas, la mobilisation d'hier est un fort encouragement pour amplifier le processus engagé. Les personnels ont fait entendre leur voix. Ils ont en assez des discours d'auto-satisfaction, du peu de considération pour les efforts engagés. Ils exigent de stopper immédiatement l'hémorragie des suppressions d'emplois !

Pour la CGT-Finances Publiques, l'amplification de la mobilisation est nécessaire.. Dans les services, les débats doivent être engagés pour définir tous ensemble quelles devront être les suites à donner à ce mouvement et sous quelles formes pour contraindre la direction à répondre favorablement aux revendications des personnels. **Dès lundi, une réunion de l'intersyndicale est prévue afin d'en débattre. La CGT Finances Publiques continuera d'agir dans l'unité pour stopper les politiques régressives, et exiger des négociations sur les revendications de la plateforme intersyndicale.**

Montreuil, le 3 février 2012

Syndicat national CGT Finances Publiques

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
- dgfip@cgt.fr
- www.financespubliques.cgt.fr
- Tél. : 01.48.18.80.16

TOUS ENSEMBLE, CONFIRMONS ET DÉVELOPPONS LE PROCESSUS D'ACTION ENGAGÉ !